

Projet d'éco-hameau à Longecourt lès Culètre

Un projet en conception participative !

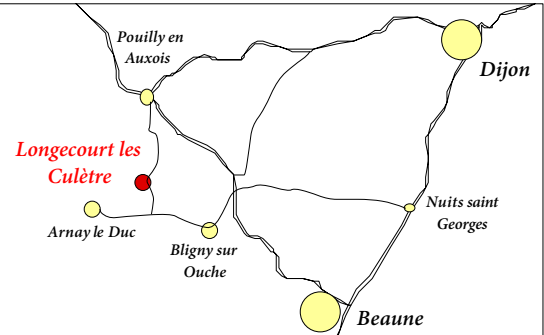


26.01.2012

Longecourt les Culètre : Un village engagé !

Une position géographique rurale

Longecourt les Culètre est un village de 47 habitants proche d'Arnay le duc en Côte d'Or. Situé entre Beaune et Dijon plus au nord. Il fait parti d'un canton rural, dont l'économie est tournée principalement vers l'agriculture (élevage charolais).



Une philosophie de liens sociaux et environnementaux

Village très engagé et dynamique, le maire et les habitants volontaires organisent régulièrement la foire bio, un troc de plantes et participe à des opérations telles que l'opération "Ocre" (peinture préparée sur place à base d'ocre et appliquée par les habitants sur les anciennes portes de granges), la reconstruction d'un ancien four à pain.



Un terrain vitrine en entrée de village

Situé à l'entrée sud du village de Longecourt les Culètre, le terrain parfaitement orienté accueillera huit nouvelles familles, un atelier professionnel de construction en bois, une salle commune et un lieu de partage et d'échanges afin de redynamiser le village. Cette dynamique ne se cantonne pas au terrain lui-même puisque les habitants du village, entraînés par ce nouvel élan, décident de construire dans le village lui-même un four à pain, un restaurant et un commerce d'appoint.



Un projet ambitieux et novateur

La maire et les habitants désirent depuis longtemps concevoir un éco-hameau respectueux de l'environnement avec une méthode de conception innovante qui implique l'ensemble des villageois et des futurs accédants.

Ils décident en septembre 2011 de retenir une équipe de maîtrise d'oeuvre (architectes + géomètre) qui leur permettra de concrétiser leur projet ambitieux grâce à la mise en place d'une **conception participative**.

Les études se déclinent en trois phases et l'objectif est de viabiliser le terrain en avril 2012.



Un projet d'éco-hameau innovant en conception participative

étape n° 1 : Etude "des possibles" avec les habitants du village

L'étape N°1 permet aux villageois, aux futurs accédants et à l'équipe de maîtrise d'oeuvre de se connaître. Les ateliers de discussion permettent à chacun d'exprimer ses envies, ses besoins sur la relation qui existera entre le village et le futur éco-hameau, sur les liens sociaux recherchés, sur les techniques qui seront utilisées pour construire les futures habitations. Les architectes conçoivent pour chaque atelier des **supports d'expressions sensibles** qui permettent à tous, selon des modes opératoires différents, de faire émerger les besoins **individuels et collectifs**. Cette étape se termine par la visite d'une maison en bois autonome en énergies de la région pour **démontrer de manière concrète** qu'aujourd'hui les solutions techniques avancées et les philosophies innovantes sont **réalisables**.



étape n° 2 : Elaboration du plan masse avec les accédants

L'élaboration du plan masse s'effectue par paliers. Suite aux informations regroupées à l'étape N°1, les architectes proposent trois visions différentes du plan masse afin de lancer les discussions et les débats parmi les futurs accédants. Le plan masse spatialise un mode de vie en harmonie et permet aux habitants de mutualiser des espaces et de créer une coopérative d'habitants avec des règles de vie simple et respectueuse pour chacun.



étape n° 3 : Définition des aspects sociaux et techniques

Les habitations seront conçues exclusivement avec **des matériaux naturels**, respecteront la santé des habitants et l'environnement dans lequel elles s'insèrent. **L'autonomie énergétique** sera possible grâce à la mise en place d'un parc éolien et photovoltaïque. Un réseau de chaleur fonctionnant au bois déchiqueté produira l'eau chaude nécessaire. Les maisons auront alors la possibilité de ne consommer **aucune énergie fossile**. Afin d'obtenir la **vision transversale** tant recherchée par les futurs habitants, des services seront mis en commun. La volonté de pouvoir se nourrir de produits locaux et biologiques est très forte et l'éco hameau intégrera des jardins potagers (ouvert aussi aux villageois) et un pressoir pour les pommiers du verger...Le transport est aussi une problématique qui intéresse fortement les habitants ils recherchent en ce moment des méthodes leur permettant de partager et mutualiser leurs déplacements.

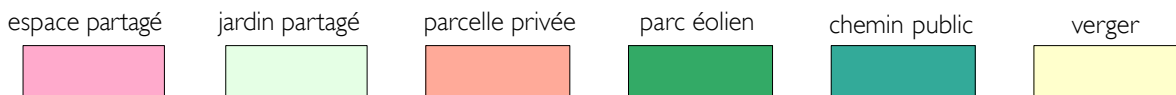


étape n° 4 : Viabilisation et chantier participatif en autoconstruction

La volonté des habitants est de pouvoir construire leur logement en **autoconstruction** afin de diminuer les coût de constructions et de pouvoir ainsi réserver une enveloppe budgétaire pour les **espaces communs**, la **stratégie énergétique** qui leur permettra de viser **l'autonomie énergétique** et concevoir, pour le traitement des eaux usées, une **phytoépuration par les plantes**. L'atelier de construction bois et les agriculteurs locaux, produisant **de la paille** engrande quantité, permettront de fournir pour les habitations des ressources locales et peu coûteuses. **L'entraide et le partage** des savoirs lors des réunions dans la "salle d'échanges" permettra à chacun de réaliser son rêve.



Un projet humain, respectueux, et visant l'autonomie



Une équipe solidaire



Habitants de Longecourt les Culètre



Michel Charles
Maire de Longecourt les Culètre



Futurs accédants de l'ecohameau

Architectes:
Atelier Zéro Carbone Architectes

AZCA

Architecture écodynamique

Géomètres:

Hubert-Morel-Viard
Géomètre expert

Mairie
Place de la Mairie,
21230 Longecourt Les Culètre
fixe: 03 80 90 09 56
mail: mairie.longecourt@orange.fr

Michel Charles
fixe: 03 80 90 05 39
mail: michel.charles24@wanadoo.fr

Nos partenaires

Financements déjà actés pour la viabilisation et les aménagements:

- **Conseil Régional** dans le cadre d'un appel à projet "Eco - village Avenir"
- **Conseil Général** pour subventionner une chaufferie bois déchiqueté et une somme allouée à chaque parcelle
- **Réserve parlementaire sénatoriale** (budget 2011)
- **Communauté de communes du pays d'Arnay** (fonds de concours)

Notre objectif est de concevoir un éco-hameau visant **l'autonomie énergétique sans utilisation d'énergie fossile** demande formulée par les futurs accédants.

Ce projet a vocation d'exemplarité, notion encouragée par les services de l'état, il permettra à d'autres de servir de référence et montrera qu'une commune de 47 habitants peut être **porteuse d'innovations**.

Ce projet sera une référence **de développement durable** en Bourgogne en créant une nouvelle façon de concevoir, d'habiter et de vivre dans le respect de tous et de l'environnement en milieu rural.

Mairie de Longecourt-les-Culètre

Place de la Mairie
21230 Longecourt Les Culètre
fixe: 03 80 90 09 56
mail: mairie.longecourt@orange.fr

Michel Charles
fixe: 03 80 90 05 39
mail: michel.charles24@wanadoo.fr

A visiter: www.lesamisdelongecourt.fr